

Ambiances lumineuses remarquables dans des architectures de références : relevés d'éclairage, photographies et enquêtes qualitatives

Contexte

Le.a stagiaire sera recruté.e dans le cadre du projet PERCILUM qui explore la perception des ambiances lumineuses architecturales dans les environnements virtuels. Son ambition est de développer de nouveaux outils immersifs de visualisation des ambiances lumineuses dans un objectif pédagogique. Ces outils permettront d'améliorer la compréhension des ambiances lumineuses afin de faciliter l'aide à la décision pour les acteurs du bâtiment concernés par l'éclairage.

PERCILUM est une recherche financée par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) dans le cadre de l'appel à projets générique 2019. Il est mené par une équipe pluridisciplinaire de chercheurs issus de quatre laboratoires : le laboratoire Ambiances, Architectures, Urbanités (AAU, UMR 1563) ; le Laboratoire des Sciences du Numérique de Nantes (LS2N, UMR 6004) ; le Laboratoire Génie Civil et Bâtiment (LGCB) et le laboratoire Environnement Ville Société (EVS, UMR 5600).

Le sujet de stage s'inscrit dans la tâche 1 du projet Percilum : « **Construction du corpus de références d'ambiances lumineuses** »

Objectifs du stage

Il s'agit de réaliser des diagnostics lumineux dans des bâtiments d'architectures remarquables précédemment identifiés. Ces diagnostics comportent trois dimensions :

- Relevés de mesures d'éclairage in situ à l'aide de luxmètres
- Captations photographiques des ambiances lumineuses
- Relevés de perceptions : entretiens et questionnaires à déployer

L'objectif est de récolter des données quantitatives et qualitatives sur les ambiances lumineuses pour mieux appréhender des situations lumineuses remarquables. Les bâtiments étudiés sont des références architecturales publiées aux programmes variés, offrant ainsi des ambiances lumineuses non ordinaires, difficilement appréhendées par les outils habituels de représentation. Les prises de mesures et la réalisation des photographies devront suivre la méthodologie déjà écrite dans le cadre de cette recherche. Le recueil des perceptions devra être précédé par l'élaboration d'une méthode d'enquête adaptée à chaque bâtiment. Il conviendra de s'adapter aux conditions changeantes de la lumière naturelle (implications logistiques et méthodologiques).



Exemples d'espaces architecturaux pressentis : Palais de Justice de Nantes, Jean Nouvel (à gauche) et ENSA Nantes Place intérieure, Lacaton & Vassal (à droite)

En collaboration avec les chercheurs du projet, le.a stagiaire aura plusieurs missions :

- Accompagner le.a chercheur.e dans les bâtiments d'architectures remarquables faisant partie du corpus de références
- Mettre en œuvre les campagnes de mesures d'éclairément et de captation photo dans les bâtiments selon la fiche méthodologique fournie
- Construire une méthode d'enquête pour avoir accès aux perceptions des usagers des bâtiments étudiés : enquête qualitative sous forme de questionnaires et/ou de courts entretiens semi-directifs et/ou de mini-parcours commentés, etc.
- Collecter, représenter et organiser les données quantitatives et qualitatives recueillies dans chaque bâtiment
- Rédiger les premiers éléments d'analyses sous forme de rapport de fin de stage rassemblant l'ensemble du travail effectué

Profil recherché

- Etudiant architecte de niveau Master ayant le goût pour les aspects relatifs à la lumière naturelle en architecture
- Rigueur, autonomie, sens de l'organisation
- Expérience de conduite d'enquête qualitative souhaitée
- Une bonne connaissance des outils de mesures d'éclairément et/ou de photographie serait appréciée.

Modalités pratiques

- Encadrement : Céline DROZD, Yannick SUTTER
- Stage de 4 à 6 mois plein temps à partir de février 2022 selon disponibilité du candidat
- Structure d'accueil et lieu d'affectation : AAU – CRENAU, Ensa Nantes
- Déplacements à prévoir dans les bâtiments étudiés (France)
- Gratification mensuelle selon réglementation en vigueur

Candidatures à envoyer à : celine.drozd@crenau.archi.fr et yannick.sutter@crenau.archi.fr avant le 05/01/2022